



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Orientation de la stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux

Question écrite n° 16783

### Texte de la question

Mme Liliana Tanguy attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur l'orientation de la stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux dans la politique française d'aide au développement. Cette stratégie d'attractivité prévoit notamment la mise en place, en 2019, d'un fonds d'amorçage doté de 5 millions d'euros par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Ce fonds a pour objet de soutenir des projets de formation mis en place par des établissements français et étrangers, dans le cadre de leur développement à l'international. L'Agence française de développement mettra, quant à elle, en place un fond de 20 millions d'euros annuels afin de soutenir les projets couronnés de succès. Or, parmi les infrastructures sur le point de voir le jour, aucune ne se situe au sein de la zone des Balkans occidentaux, qui n'est pas non plus mentionnée comme cible des campagnes de communication à venir. Elle l'interroge sur l'opportunité de renforcer les partenariats éducatifs bilatéraux avec les pays des Balkans occidentaux, de manière à contenir l'émigration des jeunes constituant les forces vives de ces pays. Par ailleurs, elle souhaite savoir de quelle manière s'effectuera l'évaluation des résultats de cette stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux et de quelle manière le Parlement y sera associé.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Liliana Tanguy](#)

**Circonscription :** Finistère (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16783

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 février 2019](#), page 1272

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)